

❖ **RANDO NATURE :**

Contact : Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

Activités à venir :

Assemblée générale le 20 novembre 2009 à 18H30

Tous les troisième dimanche de chaque mois :

Rendez vous à 14H00 place de l'église.

Participation : 2€00 (Gratuit pour les adhérents)

❖ **TOPGYM :**

Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

Une association, ouverte à toutes et à tous sous réserve d'un certificat médical d'aptitude, elle propose le renforcement musculaire, le stretching, le step, des chorégraphies ludiques et des étirements.

Les séances ont lieu le lundi soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est des plus conviviale et bien sûr, sportive.

Venez essayer, les premières séances sont offertes.

❖ **ACCA :**

Contact : Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDAU au 05 55 66 36 34

Activité à venir : Non encore définie

❖ **Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :**

Contact : Le président, Monsieur Pierre LEROY au 05 55 66 88 21.

L'association s'implique pour récupérer des fonds afin de participer au subventionnement des projets pédagogiques..

Activités à venir :

Samedi 05 décembre 2009, Soirée Loto à 20H00 dans la salle des fêtes de Saint Avit de Tardes.

❖ **AMICALE de Moutier Rozeille :**

Contact : La présidente temporaire, Madame Yvette CHAMPEAU au 05 55 66 21 57

Prochaine activité : Réveillon de la Saint Sylvestre

Pour contacter votre maire

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : mairie.moutierrozeille@orange.fr



MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 12

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

Tout d'abord, je tiens à vous présenter mes excuses pour cette longue interruption dans la diffusion de ce bulletin d'informations municipales. Les activités de ces derniers mois, après une courte pause estivale, m'ont été préjudiciables. Je n'ai pas pour autant oublié la commune, en témoigne ma présence aux manifestations organisées par le milieu associatif. Toutes les activités de cet été ont été une réussite, merci à toutes et à tous les bénévoles des différentes associations de la commune.

Vous découvrirez dans les pages centrales de ce bulletin quelques photos de ces différentes manifestations, c'est un rayon de soleil avant l'hiver !

Notre employé municipal a réussi une prouesse. Malgré un budget limité, il a su fleurir notre centre Bourg et ainsi donner une image plus que positive de notre commune. Je lui adresse mes sincères félicitations.

Pour des raisons de santé, la Présidente de l'Amicale de Moutier Rozeille a démissionné. Sa personnalité et son implication pour la fête ne pourront jamais être oubliés. Elle a pendant de nombreuses années oeuvré pour organiser des fêtes de qualité, son investissement mérite d'être souligné.

Un petit mot sur les employés de notre commune. Ils sont quelques fois mis en cause ou critiqués. Je vous invite à venir passer quelques heures avec eux et vous serez comme moi, convaincu de leur disponibilité et de leurs implications pour le service que vous êtes en droit d'en attendre. L'exigence est de plus en plus perceptible. Aussi, je vous demande de rester courtois et de ne pas hésiter à me faire part directement de vos remarques éventuelles.

Les incivilités ne se limitent pas à ce que l'on peut entendre dans les médias : Ne pas respecter la réglementation, ne pas entretenir ses haies ou ses arbres, déposer des encombrants, laisser des fils bleus le long des routes etc. Tout ceci ralentit notre travail et peut parfois se révéler coûteux en réparations.

A très bientôt (je l'espère), votre Maire

Compte rendu du Conseil Municipal du 04 juillet 2009

Création de poste d'agent d'entretien

Le Maire informe le conseil municipal de l'opportunité de pouvoir recruter un agent d'entretien sous contrat d'avenir. Il donne lecture des démarches et avantages pour la commune de ce type de contrat. Après échanges, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'embauche et autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 septembre 2009

Décision en matière de voirie dans le cadre de l'aménagement foncier.

Le conseil municipal s'est réuni à l'initiative des services de la direction départementale de l'agriculture, du CRPF et du Conseil Général afin de délibérer sur le devenir de certains chemins. Les préconisations des intervenants ayant été exposées, le conseil municipal décide :

1) Accès au lieu dit « Le Pauquet » (intérêt archéologique) :

Le terrain appartenant à la commune sera mis dans le prolongement du chemin existant afin que toutes les parcelles privatives puissent être desservies par le domaine public communal. Le chemin menant à la parcelle communale sera élargi afin que ce site bénéficie d'une desserte correcte. Décision adoptée à l'unanimité.

2) Liaison entre Saint Hilaire et L'arbre :

Après échanges prenant en compte les aspects touristiques, les aspects techniques, les aspects culturels et les aspects financiers, le conseil municipal par 9 voix (2 abstentions) décide que ce chemin sera élargi mais sans modification du tracé actuel existant.

3) Périssat -Les Bussières (Chemin des buis)

Le chemin reliant Périssat au Bussières sera ouvert, mais il ne sera pas touché au chemin des buis qui reste en l'état. Ce tracé est adopté par 9 voix (2 abstentions).

4) La Vergne- Lachaud

Après échanges, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de supprimer une portion de chemin reliant la Vergne d'en bas et la Vergne d'en haut. Un autre chemin sera ouvert et empierré pour garantir la continuité. Le chemin inscrit au PDIRP, sauf entente sera conservé en l'état.

INFORMATIONS DIVERSES

○ DICT :

Pour éviter de graves ennuis avec les réseaux (Gaz, électricité, France Télécom et eau), avant tous travaux de terrassement, vous devez remplir une déclaration d'intention de travaux (Imprimé disponible en Mairie).

○ Vie du RPI :

A la prochaine rentrée, l'effectif du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Moutier Rozeille, Néoux et Saint Avit de Tardes passerait de 69 à 60 enfants. Le seuil théorique minimum pour maintenir toutes nos classes étant de 75, il faudra rester vigilant sur la prochaine carte scolaire.

○ Fête de la communauté de communes :

L'année prochaine, la fête de la communauté de communes se tiendra autour de l'étang de Margnat (Commune de Sainte Feyre la Montagne). Elle aura lieu le Samedi 10 juillet 2010 sur le thème de la nature. Dans le comité de pilotage, Moutier Rozeille est représenté par des élus et par son milieu associatif.

○ Permanence CAUE :

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Creuse (CAUE) est une association ayant pour objectif la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale du département. Il tiendra une permanence trimestrielle et sur rendez-vous conjointement avec le Service d'aide à l'amélioration de l'habitat de la communauté de communes.

Prochaine permanence le 27 novembre 2009 de 09H30 à 12H30 et de 14H00 à 16H00 à la médiathèque intercommunale de Felletin.

○ Tour du Limousin 2009 :

Un grand remerciement aux jalonneurs de la commune pour le Tour du Limousin. Vous avez contribué à la réussite totale de cette manifestation, malgré des conditions Météo difficiles.

○ Transport scolaire :

Le transport scolaire coûte cher au conseil général et aux communes du RPI. Des enfants sont inscrits pour le ramassage et n'utilisent pas ou très peu ce service. Outre le coût, cela se traduit par l'allongement de la durée du temps de transport qui pénalise tous les autres enfants. Sachant que à la fin de chaque trimestre, le circuit peut être révisé, n'inscrivez vos enfants que si vous en avez réellement besoin.

○ Union fédérale des consommateurs Que Choisir de la Creuse :

Permanence décentralisée au pôle Enfance jeunesse, 10 avenue de la République à Aubusson, les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis de chaque mois.

Mercredi 30 septembre 2009	14H30	Guéret
Commission de sécurité pour l' «En'Duo» à la préfecture		
Vendredi 09 octobre 2009	14H30	Bellegarde en Marche
Réunion du syndicat de La Rozeille		
Lundi 12 octobre 2009	20H00	Moutier Rozeille
Présentation d'un contre-projet pour la cité de la tapisserie		
Jeudi 15 octobre 2009	18H30	Aubusson
Rencontre territoriale sur la tapisserie		
Vendredi 16 octobre 2009	14H30	Bellegarde en Marche
Réunion du bureau du SIAEP de la Rozeille		
Mardi 20 octobre 2009	15H30	Moutier Rozeille
Commission de révision des listes électorales		
Jeudi 22 Octobre 2009	18H30	Ste Feyre la Montagne
Réunion du comité de pilotage de la fête intercommunale		
Vendredi 23 octobre 2009	16H00	Felletin
Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine		
Samedi 24 octobre 2009	08H30	Aubusson
Assemblée générale des Maires et Adjointes de la Creuse		
Mardi 03 novembre 2009	19H00	Moutier Rozeille
Réunion du conseil municipal		

La vie associative - Calendrier des manifestations

❖ *LéZard en Marche*

Dans la créativité de chacun, pour l'éveil d'un art accessible à tous et pratiquer dans la joie et l'échange.

Contact : lezardenmarche@gmail.com

❖ *Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :*

Contact : Le président, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir : Réunion du bureau vendredi 20 novembre à 19H00.

❖ *Les artistes de La Rozeille :*

Contact : La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

Activités à venir : Première Fête des Loisirs créatifs à Moutier Rozeille

Le dimanche 29 novembre de 09H00 à 19H00 se tiendra place de l'église de Moutier Rozeille, la première fête des loisirs créatifs. Exposition Vente.

Ateliers pour enfants de 10H00 à 16H30 (gratuits).

Compte rendu du Conseil Municipal du 03 novembre 2009

1) Modifications budgétaires 2008 :

Cette année, comme nous avons misé sur l'investissement, le budget de fonctionnement devra faire l'objet de toute notre attention. Afin d'ajuster ce budget, des modifications mineures seront nécessaires et seront présentées lors d'un prochain conseil municipal.

Suite à une erreur technique, des virements de crédits doivent être effectués. Décision adoptée à l'unanimité.

2) Points sur les affaires en cours :

- Communauté de communes

Le Maire informe le conseil municipal de l'évolution des dossiers de la compétence de la communauté de communes. (Etude du cabinet CODE sur le développement économique, Projet de Cité de la Tapisserie, Piscine intercommunale, Fête de la communauté de communes...)

Il évoque aussi l'inquiétude des élus concernant la taxe professionnelle et la carte territoriale.

- Milieu associatif

Le maire fait ensuite le point sur le milieu associatif.

Il informe les conseillers de la création d'une nouvelle association dont la dénomination est : « Les artistes de la Rozeille ». Le siège social est à Moutier Rozeille, les ateliers sont sur la commune de Felletin. Il précise ensuite que, suite à la démission de la Présidente, l'amicale de Moutier Rozeille est désormais dirigée par un bureau temporaire en attendant l'assemblée générale de Janvier.

- Clinique de la Croix Blanche (Devenir du bloc opératoire)

Le conseil municipal à l'unanimité décide que soit rédigé un courrier de soutien.

- Pays Sud Creusois

Concernant l'aide du Pays Sud Creusois pour la valorisation du patrimoine bâti, le Maire informe les conseillers sur les décisions du Conseil Régional. Seules les zones identifiées seront maintenant concernées par cette aide pour éviter un sentiment de « saupoudrage ». Pour Moutier Rozeille, les zones concernées sont le centre Bourg et la traversée de La Clide, si celles-ci s'avèrent retenues.

○ **Nouvel employé communal**

Le nouvel employé communal, Monsieur Christian LECLERC, a été une opportunité à saisir pour la commune auprès du pôle emploi. Il bénéficie d'un contrat d'avenir (CDD) de 26H00 par semaine. Cet emploi est très largement aidé. L'intéressé donne entière satisfaction.

○ **Analyse financière 2006-2008**

Le maire informe les conseillers, que suite à sa demande, une analyse financière élaborée par les services de la trésorerie sur les années 2006 à 2008 est consultable en Mairie. (L'intégralité de la dette de la commune s'élève à 2,3 ans de sa capacité d'auto financement).

○ **Plan Pandémie grippale**

Au niveau communal le plan de continuité des services publics a été réalisé en juillet. La commune s'est dotée de masques et de produits désinfectants pour être en conformité avec la loi.

Au niveau de la collecte des ordures ménagères, en cas de pandémie, le ramassage se fera uniquement autour des points propres.

○ **Réunion TNT à Limoges**

Le Maire informe les conseillers que Moutier Rozeille ne serait pas entièrement desservi par la télévision numérique terrestre en 2011. Avec l'abandon de l'analogique, des foyers seraient privés, sauf investissement conséquent, de ce service. Le conseil municipal, à l'unanimité, propose de faire un courrier aux instances concernées.

○ **Remembrement**

Le maire évoque la possibilité, dans le cadre de l'aménagement foncier, agricole et forestier, de transférer les biens de section à la commune. Ces biens de section sont souvent mal entretenus, servent quelquefois de dépotoir, génèrent de nombreux conflits de voisinage et sont depuis de nombreuses années à la charge fiscale de la commune. L'aménagement foncier est donc une opportunité qu'il serait dommage de ne pas saisir afin de régulariser une situation des plus obsolète.

Adoptée à l'unanimité

○ **Incivilités rurales**

Le Maire attire l'attention du conseil sur les incivilités rurales qui commencent à prendre de l'ampleur. Les déjections des animaux de compagnie, les ficelles agricoles, l'implantation des clôtures et l'élagage des végétaux le long des voies communales. C'est à chacun de nous de faire un effort car ces incivilités ont un coût non négligeable. Il serait dommage dans notre commune de prendre des arrêtés qui seraient pénalisants pour l'ensemble de la population.

L'agenda de la municipalité et des conseillers

Mercredi 24 juin 2009	09H30	Moutier Rozeille
Visite du Préfet à la clinique de La Croix Blanche		
Jeudi 25 juin 2009	18H30	Moutier Rozeille
Réunion du pays Sud Creusois		
Vendredi 26 juin 2009	17H00	La Villetelle et Felletin
Inauguration à La Villetelle et vernissage exposition Felletin		
Lundi 29 juin 2009	19H00	Aubusson
Départ du commandant de groupement de la Gendarmerie		
Mardi 30 juin 2009	Journée	Civaux
Visite de la centrale nucléaire		
Mercredi 01 juillet 2009	14H30	Chénérailles
Réunion de l'association des Maires de France		
Mercredi 01 juillet 2009	20H00	Moutier Rozeille
Réunion de la communauté de communes		
Vendredi 03 juillet 2009	14H00	Aubusson
Réunion du jury pour la piscine intercommunale		
Samedi 04 juillet 2009	10H00	Moutier Rozeille
Réunion du conseil municipal, repas annuel des élus et des personnels.		
Jeudi 09 juillet 2009	09H00	Moutier Rozeille
Inspection du Pont des Chèvres		
Vendredi 04 septembre 2009	17H00	Aubusson
Départ officiel du Sous-préfet		
Vendredi 11 septembre 2009	11H00	Aubusson
Inauguration de la Foire exposition		
Samedi 12 septembre 2009	11H00	Saint Frion
Inauguration du Comice Agricole		
Mardi 15 septembre 2009	17H30	Moutier Rozeille
Réunion du Conseil municipal		
Mercredi 16 septembre 2009	14H00	Guéret
Réunion AMF (Pouvoir de police du Maire)		
Mercredi 16 septembre 2009	19H00	Saint Frion
Réunion du bureau de la communauté de communes		
Jeudi 24 septembre 2009	20H00	Saint Amant
Réunion du conseil communautaire		
Mardi 29 septembre 2009	18H30	Blessac
Réunion du pays Sud Creusois		

Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal

- Poursuivre les actions en cours
- Préservation de notre patrimoine
- Aménagement foncier, agricole et forestier

La vie de la commune

Depuis le dernier Moutier Rozeille infos,

Nous avons la joie de vous annoncer :

La naissance de Julie le 26 octobre 2009 au foyer de Monsieur et Madame JALICON habitants du Bourg.

La naissance de Julie FLOURY LLOP le 06 octobre 2009 à Saint Cloud.

Le Mariage de Céline CHAISES et de Monsieur Benoît CHANTELOUP le 08 août 2009 à Moutier Rozeille (La famille réside au Thym).

Le Mariage de Lucrèce MANCA et de Frédéric BOULENGER le 10 octobre 2009 à Aubusson (La famille réside dans le Bourg).

A toutes ces familles nous adressons nos sincères félicitations et beaucoup de bonheur.

Nous déplorons aussi, les décès de :

Monsieur James HOBBS, du lieu dit « Les Mottes », le 22 juin 2009 à Moutier Rozeille

Madame Simone DANTON née RAPAUD, de Côte Ribière, le 08 juillet 2009 à Aubusson.

Madame Charlotte DEZERT née TISSIER, de Saint Hilaire, le 17 septembre 2009 à Mautes.

Madame Claudine VERLET née JOLY, de Côte Ribière, le 10 octobre 2009 à Moutier Rozeille.

Monsieur Gilles PAULY, conseiller municipal de 1983 à 1999, habitant Le Bignat, le 20 octobre 2009 à Moutier Rozeille.

A toutes ces familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

Nous profitons aussi de ce Moutier Rozeille Infos pour féliciter Madame Michèle MAZETIER qui s'est vu remettre la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et Madame Bernadette MOJAL qui s'est vu décerner la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale « Echelon Argent ».

- Horaires d'ouverture de la Mairie

La Mairie est et restera un lieu d'accueil au service des citoyens d'autant plus que l'agence postale communale sera amenée à se développer. Aussi, dans un souci d'efficacité, les horaires d'ouverture sont modifiés comme suit : Du lundi au vendredi de 10H00 à 13H00.

En dehors de ces horaires vous serez bien évidemment accueilli si nous sommes disponibles ou sur rendez vous téléphonique.

- Pont des chèvres

Le dossier est en cours d'instruction au Conseil Général.

- Hangar municipal

L'intervention de l'entreprise JD Métal devrait se faire dans les prochains jours. Le conseil s'inquiète et souhaiterait avoir des précisions sur le suivi du chantier auprès de l'architecte. Il demande à participer à la prochaine réunion de chantier.

- Rond Point de La Clide

Un courrier a été adressé à la préfecture et au conseil général demandant la prise en compte de ces travaux dans le cadre de l'élargissement de la RD 982.

- Travaux de voirie

Des travaux de canalisation des eaux pluviales seront entrepris très prochainement sur la route de Lachaud et dans le village de L'arbre.

- Indemnités du 2^{ème} Adjoint

A la demande de Monsieur Marc MESSELIER, deuxième adjoint, ses indemnités d'adjoint sont suspendues à compter du 01 janvier 2010. Sa nouvelle activité professionnelle ne lui permet plus d'être autant disponible. Il assurera cependant des permanences les fins de semaine pour la clinique. Le conseil le remercie.

- Après midi des aînés

Cet après midi, moment de rencontre privilégié avec nos aînés, est programmé pour le 05 décembre 2009. Les jeunes enfants de la commune y sont cordialement invités.

3) Orientations budgétaires 2010 :

Afin de pouvoir préparer le budget 2010, et ainsi instruire les demandes de dotation globale de l'état, le Maire propose de classer les différentes opérations envisageables. Après échange, l'ordre est le suivant :

1-Acquisition éventuelle de la gare de Moutier Rozeille

2-Acquisition éventuelle de la maison du thym

3-Busage du fossé de Côte Ribière

4-Porte d'accès au bâtiment de la Mairie (si non réalisé en 2009)